

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR Part I

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Futur Flexible Taux (Code ISIN : FR0013286945)

Cet OPCVM est géré par FUTUR INVESTMENT MANAGERS

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif :

Le fonds se donne pour objectif d'obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans une performance supérieure ou égale à l'indice de référence Bloomberg Barclays Global Aggregate Total return index value unhedged EUR, en investissant sur des obligations à taux fixe et à taux variables ou indexées.

L'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate Bond Index vise à refléter le marché international des titres de créance (obligations) à taux fixe de qualité « investment grade ». Il est calculé coupons réinvestis.

Le fonds est classifié « obligations ou/et titres de créances « internationaux »

Stratégie :

La politique de gestion repose essentiellement sur le choix des gérants, en fonction d'un scénario principal retenu sur l'évolution future des taux, à investir tout ou partie du fonds en obligations à taux fixe (0 à 100% de l'actif net) ou/et en obligations à taux variable (0 à 100% de l'actif net) au travers d'obligations en direct émises par des entités dont le siège social ou l'implantation principale est situé dans un pays membre de l'OCDE. Ces titres sont :

Soit des emprunts d'Etat : sans contrainte de notation

Soit des émissions du secteur privé : « investment grade » avec une notation supérieure ou égale à BBB- (Standard & Poor's ; Fitch Ratings) ou Baa3 (Moody's) ou jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion.

Pour établir le scénario principal, les gérants s'appuieront sur une analyse du cycle économique à travers l'étude :

- Du contexte économique : à l'aide de recherches externes et internes, les gérants mènent un travail prospectif pour évaluer le niveau d'activité économique par zone géographique à horizon 6 à 24 mois. Ils en déduisent les conséquences possibles sur les courbes des taux et leurs différents segments.
- De l'évaluation du sentiment : sur la base d'outils d'aide à la décision, les gérants interprètent les données de marchés de type consensus, sondage, détention d'options pour évaluer la capacité de la collectivité à accueillir le scénario privilégié en 1er lieu par l'analyse du contexte et du cycle économique.

Par ailleurs en fonction de l'évolution du risque lié au scénario retenu à la suite de l'analyse du contexte et du cycle économique, les gérants ajusteront la sélection d'actifs au travers du niveau de sensibilité moyenne du portefeuille dans la limite de [-5 à +10]. Il est à noter que la sensibilité moyenne peut s'écarter sensiblement de celle de l'indice de référence entrant dans la composition de l'indicateur de gestion.

La répartition des titres en dette publique et dette privée, qu'elles soient indexées sur des taux fixes ou variables se fera à l'appréciation de gérants.

En fonction de leurs anticipations sur les risques de marchés et de leurs convictions fortes, les gérants pourront gérer dynamiquement l'exposition aux divers marchés à travers l'utilisation d'instruments financiers à terme à des fins de couverture ou/et d'exposition dans la limite de 100% maximum de l'actif net du fonds.

Le fonds investira au moins 90% de son actif dans des titres émis par des états membres de l'OCDE ou des sociétés y résidant. Il pourra investir dans la limite de 10% de son actif sur des titres spéculatifs de notation inférieure à BBB- selon les notations Standard & Poor's ou Fitch ratings, Baa3 selon les notations Moody's ou jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion. La ventilation des titres entre dette publique et dette privée s'effectuera sans contrainte de répartition. La société ne recourra pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation de crédit.

Conditions de rachat : Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande auprès de CACEIS BANK. Les demandes sont centralisées chaque jour d'établissement de VL, jusqu'à 12 heures chez CACEIS BANK et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (J) calculée sur les cours de clôture de J publiée en J+1.

Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

-La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

-La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

-Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Pourquoi l'OPCVM est classé dans la catégorie [4] :

Le FCP se situe actuellement au niveau 4 de l'indicateur synthétique de risque dû à sa fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt (de -5 à +10).

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de l'OPCVM.
- Risque liés au recours à des dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0%
Frais de sortie	0%
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.61 % T.T.C*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Max 15% TTC au-delà de de l'indice de référence**

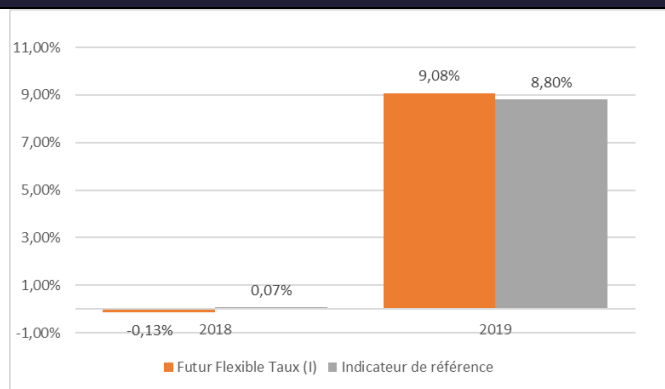
* Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2019. Il peut varier d'une année sur l'autre.

Les frais courants prennent en compte les frais indirects liés à la détention de véhicules collectifs de gestion mais excluent les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation hormis ceux payés pour l'intermédiation des OPCVM.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 11 à 12 du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion FUTUR IM 19 rue Vivienne 75002 PARIS ou sur le site internet www.futur-im.com

** Bloomberg Barclays Global Aggregate Total return index value unhedged EUR (ticker : LEGATREU index)

PERFORMANCES PASSES



Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Date de création de l'OPCVM : 12/12/2017

Devise de calcul des performances passées de l'OPCVM : Euro

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire :

CACEIS BANK

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) :

Le porteur peut obtenir plus d'information sur l'OPCVM sur simple demande écrite auprès de FUTUR INVESTMENT MANAGERS –19 rue Vivienne 75002 PARIS- contact@futur-im.com

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :

Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion. Des informations sur les autres catégories de parts peuvent également être obtenues auprès de la société de gestion.

Fiscalité :

Le FCP n'est pas éligible au PEA

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Le FCP est ouvert à tous souscripteurs

La responsabilité de FUTUR INVESTMENT MANAGERS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Politique de rémunération : Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.futur-im.com

FUTUR IM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 05/02/2020